

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 114

Buchbesprechung: 40 ans, 40 talents [Marie-Hélène Miauton]

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sa mort

défendre « le droit de mourir dans la dignité ». Juriste, il a trouvé de partir dans le respect de sa conscience et de sa volonté.

Jean-Jacques Bise n'est pas homme à se voiler la face. Il mesure bien les résistances et le rejet que peut susciter l'association qu'il copréside. Bien dans ses baskets, il n'a pas peur de la polémique. Toujours disposé au dialogue, qu'il encourage et qu'il promeut à travers sa fonction de coprésident, il rejette, en revanche, les accusations sectaires qu'on peut entendre ici ou là à l'encontre de son association : « Exit n'a rien d'une secte. Nous enregistrons tous les jours entre 15 et 20 adhésions et nous ne faisons aucune publicité. Une enquête à large échelle, en 2009, a démontré que 75 % des Suisses sont favorables à l'assistance au suicide. »

LA SUISSE, PAYS D'EXCEPTION

Et de rappeler qu'Exit existe depuis trente-sept ans. « De 1982 à 2000, Exit a milité pour le droit de disposer librement de sa personne, de pouvoir s'opposer ainsi à tout acharnement thérapeutique et œuvré pour la reconnaissance des directives anticipées, soit la possibilité pour une personne d'exprimer ses volontés au cas où elle serait inconsciente. »

Jean-Jacques Bise souligne qu'Exit s'est appuyée, au tournant du siècle, sur l'article 115 du Code pénal (établissant comme punissable la participation d'un tiers au suicide pour mobile égoïste et laissant par conséquent toute participation au suicide non punissable, dès lors qu'elle ne poursuit pas un tel mobile) pour pratiquer les premières assistances au suicide. Au risque d'une banalisation de la mort ? « Les suicides assistés ne représentent que 1,5 % de tous les décès en Suisse. Depuis que l'assistance au suicide est pratiquée dans notre pays, il n'y pas eu d'explosion des demandes. » Jean-Jacques Bise aime en outre à souligner combien la Suisse est un pays d'exception pour la fin de vie. « Un pays « libéral » dont nous devrions être fiers. »

Il dit comprendre la gêne que suscite le mot « suicide ». Un mot terrible quand il se réfère, par exemple, à la décision d'une jeune personne de mettre fin à ses jours. Il préfère ainsi parler de « mort délibérée » lorsqu'on évoque des décisions de suicide médicalement assisté. La dernière fois qu'Exit a suscité la polémique, c'est en 2014 quand elle a ouvert la procédure à ses membres présentant des polyopathologies invalidantes liées à l'âge. « En 2018, l'ASSM, l'Académie suisse des sciences médicales, a ouvert l'assistance au suicide aux patients dont les symptômes de la maladie leur causent une souffrance qu'ils jugent insupportable, précise-t-il. Mais, à l'automne 2018, la FMH a refusé d'incorporer ces directives dans son Code de déontologie, prétextant que c'est une notion subjective et qu'elle étend l'assistance au suicide de manière exagérée en donnant trop d'importance à l'autonomie du patient. On en est là. »

Jean-Jacques Bise nous emmène dans son bureau sous les toits. La démarche est vive malgré un handicap : une prothèse au genou gauche qui a signifié la fin du ski et du tennis. « Un deuil que j'ai dû surmonter. » Parmi les livres qui comptent dans son bureau tapissé d'ouvrages, ce libre penseur cite l'œuvre du philosophe rationaliste, matérialiste et humaniste André Comte-Sponville. « Il m'a sauvé la vie quand j'étais gravement malade en 1986. Il m'a aidé à percevoir le tragique et la beauté de notre existence. »

Françoise, son épouse, respecte l'engagement de son mari. Leurs deux filles approuvent également, la cadette étant elle aussi membre d'Exit. Athée, Jean-Jacques Bise ne pense pas tout le temps à la mort : « Persuadé qu'il n'y aura pas d'après-vie, j'apprécie d'autant plus celle d'aujourd'hui. »

NICOLAS VERDAN

Jura : l'anniversaire des quarante

Pour fêter la création du canton, en 1979, un livre rend hommage à 40 de ses éminents représentants.

Souvenez-vous : en 1979, la Confédération accueillait un petit nouveau en tant que canton. Eh oui, le Jura fête déjà ses quarante ans. Pareil anniversaire méritait bien des festivités et un hommage pour la postérité. Sous la plume de Marie-Hélène Miauton, chroniqueuse réputée, il se présente sous la forme de 40 portraits (évidemment) de ses plus éminents concitoyens, et cela, dans tous les domaines : architecte, humoriste, faiseuse de secret ou encore sportif !

Ainsi, on retrouve des pages consacrées à Steve Guerdat, le meilleur cavalier du monde, au footballeur Jean-Marie Conz ou à Nicole Petignat, première femme à avoir arbitré les hommes au plus haut niveau. Au chapitre cuisine, honneur au grand chef Georges Wenger, alors que, derrière les crayons, un autre Jurassien s'est fait une renommée internationale : le dessinateur de presse Patrick Chapatte. L'architecture est aussi bien représentée avec Vincent Mangeat, la biologie avec Elizabeth Feldmeyer-Christe et la chirurgie avec René Prêtre qui n'oublie jamais ses racines : « Ce Jura idéaliste, frondeur et drôle fut le pays de mon enfance et de ma jeunesse. Comme l'une et l'autre furent heureuses, il restera à jamais pour moi le pays du bonheur. »

Oui, Jurassien un jour, Jurassien toujours. N'est-ce pas Jean-Pierre Beuret, ancien président de la Loterie Romande : « Je suis d'abord Franc-Montagnard, mais ma patrie est le Jura. La Suisse est une communauté d'intérêts. C'est pourquoi je suis lié d'amour avec le Jura, et de raison avec la Suisse. »

Oui, ils sont fiers, ces Jurassiens. Mais, en compulsant ces pages, on se rend mieux compte de leur contribution à la douce Helvétie. RÉD.

40 ans, 40 talents, Société jurassienne d'émulation, Éditions Favre

